

Comment faire une demande de subvention?

Lorsque les critères d'admission sont respectés, remplir le formulaire de demande de subvention ainsi que le contrat d'engagement et vous présenter à l'hôtel de ville de votre municipalité avec les pièces justificatives en main. Les documents peuvent aussi être envoyés par la poste à votre hôtel de ville (adresse au verso).

Produits acceptés

- Achat de produits d'hygiène féminine durables : coupe menstruelle, serviettes hygiéniques durables, sous-vêtements de menstruation lavables, éponges
- Achat de tissu pour la confection de serviettes hygiéniques lavables



Pour obtenir plus d'informations

Communiquez avec votre municipalité ou avec la MRC de Marguerite-D'Youville.

Calixa-Lavallée

771, de la Beauce
JOL 1A0
450 583-6470

Contrecoeur

5000, Marie-Victorin
JOL 1C0
450 587-5901

Saint-Amable

575, Principale
JOL 1N0
450 649-3555

Sainte-Julie

1580, du Fer-à-Cheval
J3E 2M1
450 922-7111

Varenes

175, Sainte-Anne
J3X 1T5
450 652-9888

Verchères

581, Marie-Victorin
JOL 2R0
450 583-3307



MRC de
Marguerite-D'Youville

609, route Marie-Victorin
Verchères (Québec) JOL 2R0
450 583-3301, poste 2
514 856-5701, poste 2
www.margueritedyouville.ca



Suivez-nous
sur Facebook!

Programmes de subventions 2020



PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE DURABLES

50 % du coût d'achat, jusqu'à 100 \$ par demande



MRC de
Marguerite-D'Youville

Formulaire Demande de subvention

À présenter à votre municipalité

Produits d'hygiène féminine durables

- ☐ Achat ☐ Confection

Contrat d'engagement

Je m'engage à utiliser les produits d'hygiène féminine durables acquis en collaboration avec ma municipalité et la MRC.

Nom du demandeur

Adresse

Téléphone

Signature

Date

Fonctionnement

La demande de subvention sera traitée uniquement sur présentation et validation de l'ensemble des documents.

Pièces à fournir

- ☐ Formulaire de demande
- ☐ Copie d'une preuve de résidence mentionnant l'adresse complète (permis de conduire, compte de taxes, copies de facture, etc.)
- ☐ Reçus d'achat originaux datant d'au plus 12 mois

Critères d'admission*

- ☐ Être résident de la municipalité où la demande est acheminée (territoire de la MRC)
- ☐ Remettre le formulaire et les pièces justificatives
- ☐ Acheter un ou des produits d'hygiène féminine durables (voir la liste des produits acceptés)
ou
- ☐ Acheter du matériel pour confectionner des serviettes hygiéniques lavables
- ☐ Remettre votre contrat d'engagement signé

LE SAVIEZ- VOUS?

Une femme utilise en moyenne entre 10 000 et 15 000 tampons ou serviettes hygiéniques au cours de sa vie!

La fabrication de ces produits entraîne des impacts environnementaux significatifs car elle nécessite une grande quantité de matières premières, d'énergie et d'eau.

Heureusement, les solutions écologiques de remplacement financées par la présente subvention permettent d'atténuer grandement ces impacts néfastes et elles contribuent à détourner des sites d'enfouissement et des cours d'eau une grande quantité de déchets.

* Une seule subvention peut être accordée par femme.

